

# ASSOCIATION SPORTIVE DE JEAN-PAUL II

## ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015

### MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), l'association sportive de Jean-Paul II offre, aux élèves de l'établissement, la possibilité de compléter leurs horaires hebdomadaires d'EPS.

Avec la licence UNSS, trois formules sont proposées par l'établissement (ci-dessous, tableaux de présentation des activités) :

- 1) la pratique d'une activité sportive encadrée par un enseignant d'EPS de l'établissement.
- 2) la pratique d'une activité sportive, *dans les centres UNSS*, encadrée par un enseignant d'EPS d'un autre établissement.
- 3) *l'engagement à des compétitions* dans des activités non proposées par les enseignants EPS de Jean-Paul II (voile, escrime, judo etc....).

### ACTIVITES PROPOSEES PAR L'INSTITUTION JEAN-PAUL II

	RUGBY		MUSCULATION GYM D'ENTRETIEN	
PUBLIC CONCERNÉ	COLLÈGE 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	LYCÉE	COLLÈGE 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	LYCÉE / POST-BAC
RESPONSABLES	L. OLLIVIER	M. SEVESTRE	D. BAUCHE	
LIEU DE PRATIQUE DES ENTRAINEMENTS	STADE MERMOZ à ROUEN	CHAMP DE COURSES DES BRUYERES à ROUEN	GYMNASE APOLLO à BOIS GUILLAUME	
HORAIRES DES ENTRAINEMENTS	MERCREDI 13.15 – 16.15	MERCREDI 15.00 – 18.00	JEUDI 17.15 – 18.45	LUNDI 17.15 – 18.45

Les enseignants d'EPS responsables des activités préciseront les lieux de rendez-vous, les modalités et moyens de déplacement.

### COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle s'élève à **37 €** et comprend :

- la licence UNSS.
- l'assurance individuelle MAIF.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à l'Association Sportive de Jean-Paul II permet la pratique d'une ou de plusieurs activités parmi celles proposées par l'établissement et l'engagement à tous les Championnats officiels UNSS.

Elle comprend :

- le règlement de la cotisation annuelle (les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association Sportive de l'Institution Jean-Paul II).
- le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités choisies (modèle ci-dessous).
- l'autorisation parentale (modèle ci-dessous).
- 2 photos d'identité.

Les enseignants d'EPS de l'Association Sportive Jean-Paul II.

✂-----

## AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e) ..... père, mère, tuteur, représentant légal (1)  
- reconnais avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'Association Sportive de Jean-Paul II et des conditions d'inscription énoncées ci-dessus,  
- autorise (2) ..... Né(e) le ..... Sexe ..... Classe .....  
à participer aux activités suivantes : .....  
- autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3).

Fait à ..... le .....

- (1) Rayer les mentions inutiles
- (2) Indiquer : nom prénom du licencié
- (3) Rayer en cas de refus d'autorisation

✂-----

## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je soussigné(e) .....  
Docteur en Médecine, demeurant .....  
certifie avoir examiné ..... et n'avoir constaté à ce jour  
aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du ..... en  
compétition.

NB : pour les sports qui nécessitent un examen spécial préalable à la délivrance d'une licence (exemple : plongée, vol libre), il convient de se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à ..... le .....

Cachet et signature du médecin